



ENTRAÎNEUR CANTONAL - CAHIER DES CHARGES

Être en possession du diplôme TA ou TB avec formation TA à effectuer
Taux d'activité : 60%

Le cahier des charges de l'entraîneur cantonal de Swiss Volley Région Genève (SVRG) se compose des actions suivantes :

Organisation générale de l'association :

1. Assurer la coordination générale de la formation de la relève et la promotion d'un encadrement efficient au sein du canton, en lien également avec l'Académie (GER & CRE)
2. Proposer une vision, une stratégie globale pour le développement du volleyball genevois au comité, l'appliquer après sa validation
3. Elaborer un rapport annuel complet et documenté sur ses activités
4. Suivre les décomptes de présences pour les versements des subsides J+S
5. Réaliser les décomptes financiers des opérations menées par ses soins
6. Assister aux séances du comité sur demande, avec voix consultative
7. Participer aux séances de Swiss Volley concernant la relève
8. Proposer des talents Scout au comité selon les besoins

Actions promotionnelles :

1. Promouvoir le volleyball auprès des enseignants
2. Promouvoir le volleyball auprès des enfants par l'organisation d'activités
3. Visiter les clubs et proposer une cohérence de formation entre les clubs
4. Assurer une communication complète et permanente sur les activités du centre de formation et des sélections
5. Etablir le concept de la relève demandé par SV et un concept de détection de talents pour le canton

Organisation du centre de formation :

1. Coordonner les activités du centre de formation de SVRG
2. Développer un centre de formation pour les jeunes (EP et CO) en créant des entraînements supplémentaires sous forme d'une école de volleyball
3. Organisation et participation d'entraînement commun entre l'Académie et le centre de formation SVRG (mercredi et dimanche Sec. I et II)
4. Organiser des cours de formation et coopérer avec le bureau genevois de Jeunesse et Sport pour garantir une bonne organisation de la formation des encadrants à Genève
5. Proposer l'engagement des entraîneurs assistants des sélections
6. Développer les activités de beachvolley durant la période estivale
7. Réaliser les activités de beachvolley dans les piscines
8. Conduire des cours thématiques (relax, passeurs, etc.)
9. Conduire des cours pour encadrants
10. Organiser des camps et stages
11. Assurer la liaison avec les entraîneurs nationaux de la relève
12. Assurer le suivi des jeunes talents (pré-Académie) entre les clubs et les sélections et promouvoir l'entrée dans l'Académie
13. Participer à la détection et à la sélection des jeunes pour l'entrée dans l'Académie

Organisation des sélections :

1. Coordonner les entraînements des sélections régionales
2. Proposer l'engagement des entraîneurs assistants des sélections
3. Etablir les sélections régionales
4. Procéder à l'organisation des sélections cantonales
5. Organiser les déplacements des sélections
6. Harmoniser, coordonner les stages auxquels participent les sélectionnés en accord avec leurs clubs

Missions particulières :

1. Participer aux séances de coordination de l'organisation des championnats genevois
2. Être responsable ou assister les responsables des tournois interscolaires
3. Assurer la présence du volleyball dans le passeport vacances
4. Superviser les championnats genevois juniors et minivolley et assister régulièrement aux compétitions

Genève, le 1^{er} mai 2020